



Carnac, le 25 février 2021

## **Ouverture exceptionnelle Forêt Adrenaline de Carnac Ouverture du parc aventure du mercredi 3 au samedi 6 mars.**

### **Evadez-vous en pleine nature**

Afin de répondre aux besoins de loisirs, d'évasion et d'activité, le parc Forêt Adrenaline de Carnac ouvre exceptionnellement ses portes pour la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de la zone B. Amis bretons, il est temps de s'amuser en pleine nature et en famille.

Retrouvez-nous pour quatre jours d'accrobranche en folie, avec des départs à partir de 14h00 ; couvre-feu oblige, le dernier départ s'effectue à 15h30.

Acrobates en herbe ou aventuriers, évoluez d'arbres en arbres sur les 19 parcours acrobatiques et les 250 ateliers, perchés entre 1 et 17m de haut. De difficultés croissantes et 100% sécurisés grâce à la ligne de vie continue pour tous, vivez des sensations fortes en famille ou entre amis. L'activité est accessible dès le plus jeune âge. Frissons et de fous rires garantis !!!

Retrouvez le **TrampOforest**<sup>®</sup>, ce gigantesque parcours filet sur plus de 2500 m<sup>2</sup> où vous pourrez sauter, courir, jouer à plus de 9m du sol.

### **Dispositifs sanitaires mis en place au parc Forêt Adrenaline de Carnac :**

Nous avons tout mis en œuvre pour assurer votre accueil dans les meilleures conditions possibles et selon l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19.

Voici les principales :

- **Réservation obligatoire** via notre site internet [www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com) ou par téléphone au 02 908 400 20,
- Le **port du masque est obligatoire** à partir de 4ans, de votre accueil en caisse jusqu'à votre initiation sur les parcours. Le reste de l'activité dans les arbres se fait sans le masque.
- Des **stations de gel hydroalcooliques sont** installées à plusieurs endroits clés du parc, et le lavage des mains par le gel est imposé à chaque début de parcours.
- Les protocoles de nettoyage sont renforcés, la désinfection des surfaces collectives est régulière.
- Le baudrier n'est utilisé qu'une seule fois par jour, et mis en jachère entre chaque utilisation.
- Notre équipe est équipée de masques et/ou visière de protection.

Nous comptons aussi sur la responsabilité des aventuriers pour continuer l'application des gestes barrières dans le cadre des loisirs. Le temps est venu de s'amuser en toute sécurité !! Pour connaître toutes les mesures mises en place, nos engagements, ainsi que les nouvelles conditions d'accès, merci de consulter la page « Charte Sanitaire » sur notre site internet.